



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

No:
No.: 104

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 18 DÉCEMBRE 1979

LE CANADA LÈVE LES SANCTIONS ÉCONOMIQUES CONTRE LA RHODÉSIE

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Flora MacDonald, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement du Canada entend prendre les mesures juridiques nécessaires pour lever les sanctions économiques qui pèsent sur la Rhodésie depuis quatorze ans.

Madame MacDonald a fait part de sa grande satisfaction lorsqu'il a été annoncé à Londres que les entretiens de Lancaster House avaient connu une issue heureuse. Comme toutes les parties ont souscrit au plan global proposé en vue du règlement pacifique de ce problème de longue date, les objectifs de la Déclaration de Lusaka, que le gouvernement avait inconditionnellement fait siens, sont maintenant atteints. En conséquence, l'établissement d'un cessez-le-feu véritable au cours des prochains jours fera disparaître la menace à la paix et à la sécurité internationales qui a mené à l'imposition des sanctions en 1965.

Madame MacDonald a également exprimé l'espoir que la communauté internationale aide à la mise en application des accords de Londres dans les meilleurs délais. Le Canada jouera de son côté le rôle qui lui revient dans ce processus.